



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|---|
| Date de convocation 23/05/2024 | Le trente mai deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, |
| Date d'affichage 30/05/2024 | Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire. |
| Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....18 Votants.....22 | <p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Gerty EMBOULÉ, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON</p> <p>Absent(s) : Sébastien PELLERIN</p> |
| Réf : 2024-041 Objet : CONVENTION CADRE AVEC L'ASSOCIATION VIVONS EN FETE Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/05/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/05/2024 Le Maire, A. MOMON | Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI |

Réf : 2024-041- CONVENTION CADRE AVEC L'ASSOCIATION VIVONS EN FETE

Vu la convention cadre avec l'Association Vivons en Fête et la commune transmise à l'assemblée pour avis,

Entendu Monsieur MOMON,

- PROPOSER à l'Assemblée de donner autorisation pour signer la convention cadre entre l'Association Vivons en Fête et la Commune

Après débat, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- DEMANDE de modifier dans l'article 6 - Modalités de demande de subvention et d'investissement - la phrase : *"Un dossier type sera transmis à Vivons en Fête par les services administratifs communaux préalablement à la demande de subvention"*,
- AUTORISE le Maire à signer la convention cadre dès modification de cet article 6

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30 mai 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

